

CARMIGNAC PORTFOLIO

EM DEBT F EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

LU2277146382

Reporting mensuel - 28/11/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

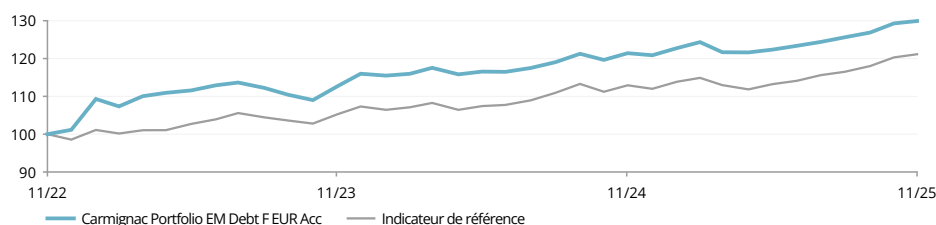
Carmignac Portfolio EM Debt promeut des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des obligations et des devises sur les marchés émergents grâce à une approche flexible et de conviction. L'objectif du Fonds est de générer des rendements ajustés au risque positifs, sur une durée de placement minimum recommandée de trois ans, ainsi que de générer une performance supérieure à son indicateur de référence.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 3 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/11/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)	
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	Depuis le 31/12/2020	3 ans
F EUR Acc	7.40	0.32	7.00	29.92	20.40	9.13
Indicateur de référence	8.10	0.52	7.27	21.14	13.56	6.61
Moyenne de la catégorie	0.53	-0.09	1.27	15.99	9.76	5.07
Classement (quartile)	1	1	1	1	1	1

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021
F EUR Acc	4.30	14.67	-8.86	2.84
Indicateur de référence	4.42	8.89	-5.90	-1.82

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans	Création
Volatilité du fonds	4.9	6.2	9.7
Volatilité du benchmark	4.8	5.2	6.1
Ratio de Sharpe	1.0	1.1	0.2
Bêta	1.0	0.9	1.1
Alpha	-0.0	0.0	0.1

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	3.8%
VaR de l'indicateur	3.5%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille taux	0.6%
Derivés taux	-0.3%
Derivés devises	0.1%
Liquidités et Autres	0.0%
Total	0.4%

Performances brutes mensuelles



A. Alecci

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	6.6
Yield to Maturity ⁽¹⁾	7.1%
Notation moyenne	BB+
Coupon moyen	6.5%
Nombre d'émetteurs obligations	60
Nombre d'obligations	83

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/07/2017
Actifs sous gestion du Fonds : 396M€ / 459M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 31/12/2020
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 42M€
VL (part) : 120.40€
Catégorie Morningstar™ : Global Emerging Markets Bond



Overall Morningstar Rating™

11/2025

GÉRANT(S) DU FONDS

Alessandra Alecci depuis le 11/09/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽³⁾

50% JPM GBI-EM Global Diversified Composite index + 50% JPM EMBI Global Diversified Hedged index.

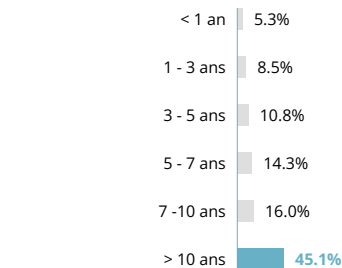
AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 10%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

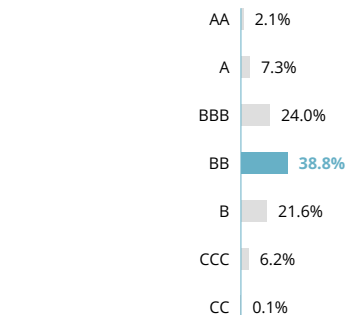
Obligations	86.7%
Emprunts d'Etat pays développés	0.4%
Europe	0.4%
Emprunts d'Etat pays émergents	72.9%
Afrique	29.2%
Amérique Latine	23.4%
Asie	1.6%
Europe de l'Est	14.9%
Moyen-Orient	3.9%
Emprunts privés pays développés	1.2%
Energie	0.2%
Finance	0.9%
Technologies de l'Information	0.0%
Emprunts privés pays émergents	12.2%
Consommation Discrétionnaire	0.2%
Energie	6.7%
Finance	3.0%
Industrie	1.4%
Matériaux	0.5%
Communication	0.4%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	13.3%

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE



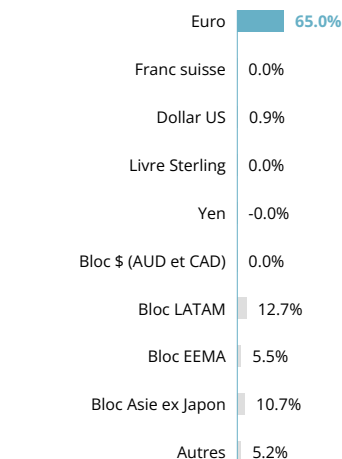
Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

RÉPARTITION PAR NOTATION

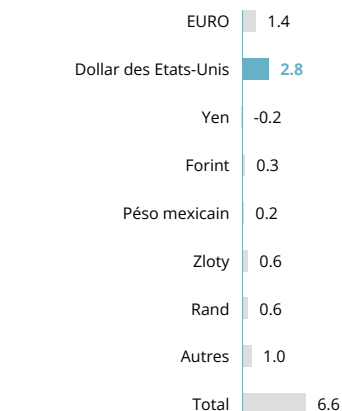


Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



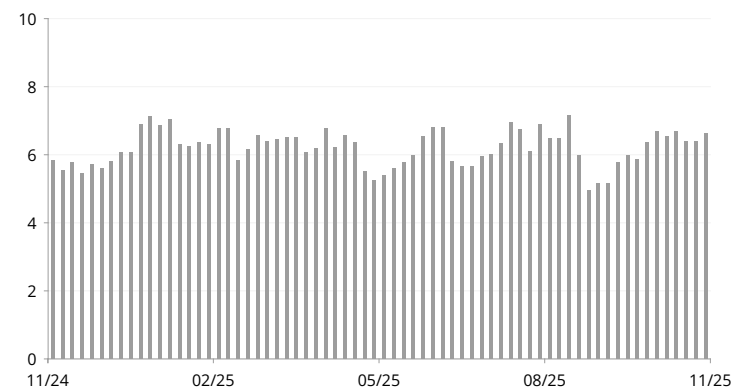
SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX



PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

Nom	Pays	Notation	%
SOUTH AFRICA 9.00% 31/01/2040	Afrique du sud	High Yield	6.7%
POLAND 2.00% 25/08/2036	Pologne	Investment grade	6.3%
EGYPT 7.62% 29/05/2032	Egypte	High Yield	5.0%
IVORY COAST 6.88% 17/10/2040	Cote D'Ivoire	High Yield	3.2%
GUATEMALA 6.60% 13/03/2036	Guatemala	High Yield	2.3%
SOUTH AFRICA 8.00% 31/01/2030	Afrique du sud	High Yield	2.3%
SOUTH AFRICA 7.10% 19/11/2036	Afrique du sud	High Yield	2.2%
TURKEY 4.88% 16/04/2043	Turquie	High Yield	2.0%
ARGENTINA 4.12% 02/01/2026	Argentine	High Yield	2.0%
COLOMBIA 13.25% 09/02/2033	Colombie	Investment grade	1.9%
Total			34.1%

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- La fin du plus long shutdown du gouvernement américain a permis la reprise des publications économiques, offrant davantage de visibilité aux investisseurs. Les anticipations de baisse de taux en décembre ont été très volatiles. Elles sont tombées sous 50 % après des commentaires restrictifs et une forte hausse des prix des services, elles ont ensuite dépassé 70 % en fin de mois après des propos plus accommodants du président de la Fed de New York.
- Aux États-Unis, les dernières données ont dressé un tableau contrasté. L'activité dans les services s'est améliorée (ISM à 52,4), tandis que le manufacturier est resté en contraction (48,7). Le marché du travail a aussi envoyé des signaux divergents : créations d'emplois supérieures aux attentes mais davantage de licenciements et une légère hausse du taux de chômage. La consommation a montré un essoufflement, avec des ventes au détail en baisse et une confiance des ménages affaiblie.
- Dans ce contexte, la courbe américaine s'est pentifiée, avec des rendements à 2 ans et 10 ans en baisse de 8 pb et 6 pb, tandis que les taux allemands ont progressé de 6 pb sur les mêmes maturités. Le crédit a globalement bien performé, l'iTraxx Xover se resserrant de 10 pb à 256 pb, tandis que le crédit Investment Grade européen a sous-performé, pénalisé par la hausse des taux et une offre primaire particulièrement abondante.
- En novembre, les décisions de politique monétaire ont continué de diverger au sein des marchés émergents. Le Brésil a maintenu son taux directeur inchangé, prolongeant ainsi sa pause pour la troisième réunion consécutive, tandis que la Banque d'Indonésie a également laissé son taux stable. À l'inverse, le Mexique a abaissé son taux de 25 pb à 7,25 % continuant son cycle d'assouplissement, et l'Afrique du Sud a réduit son taux de 25 pb à 6,75 %, après une première baisse intervenue au milieu de l'année. Cet environnement a soutenu la dette des marchés émergents, profitant aux obligations en devises fortes grâce à la détente des rendements américains, et plus encore aux marchés en devises locales grâce aux politiques monétaires accommodantes.
- Sur les devises, les performances ont été contrastées. Les devises latino-américaines (peso colombien, mexicain, argentin) et d'Europe centrale (forint hongrois, couronne tchèque) se sont appréciées face au dollar, alors que plusieurs devises asiatiques (roupie indonésienne, dollar taiwanais, won sud-coréen) ont légèrement sous-performé.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Sur le mois, le Fonds a affiché une performance positive, toutefois légèrement inférieure à celle de son indicateur de référence.
- L'exposition du Fonds à la dette souveraine en devises fortes a légèrement pesé sur la performance, notamment notre position en Égypte, ainsi que notre protection crédit en raison d'un resserrement des spreads.
- Nos stratégies sur les taux locaux ont contribué positivement à la performance, portées par nos positions longues sur les taux sud-africains, brésiliens et polonais. En revanche, notre exposition aux taux colombiens a pesé sur la performance.
- Sur le segment des devises, le Fonds a bénéficié de ses expositions aux devises latino-américaines, telles que les pesos chilien et colombien, ainsi que de son exposition au rand sud-africain.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Dans un contexte de désinflation, de politiques monétaires divergentes, de risques géopolitiques persistants et de fin du shutdown américain, nous anticipons un biais accommodant des banques centrales. Nous maintenons ainsi une duration élevée, autour de 650 pb, via une exposition équilibrée entre dettes locales et obligations en devises fortes.
- Nous conservons notre exposition à la dette locale, en privilégiant les pays offrant des rendements réels élevés tels que la Pologne, l'Afrique du Sud, la République tchèque et la Hongrie, ainsi que le Brésil et le Pérou en Amérique latine, tout en réduisant notre exposition à la Colombie. À l'inverse, nous détenons des positions vendeuses sur les marchés développés, notamment aux États-Unis et au Japon.
- Concernant la dette émergente en devises fortes, nous continuons de privilégier les émetteurs à haut rendement, en maintenant une exposition diversifiée à des pays tels que la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, l'Égypte et la Turquie, qui offrent des rendements attractifs malgré des fondamentaux solides et qui apparaissent donc sous-valorisés par le marché.
- Bien que le crédit continue d'offrir un portage attractif, notamment dans l'énergie et la finance, nous avons renforcé nos couvertures via l'indice iTraxx Crossover, compte tenu de spreads serrés.
- Enfin, nous demeurons prudents sur les devises, augmentant légèrement notre exposition à l'euro qui reste significative et modestement au dollar. Nous conservons des positions sélectives sur certaines devises émergentes, notamment celles des exportateurs de matières premières (peso chilien, real brésilien, rand sud-africain) ainsi que sur certaines devises asiatiques (roupie indonésienne, tenge kazakh).

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

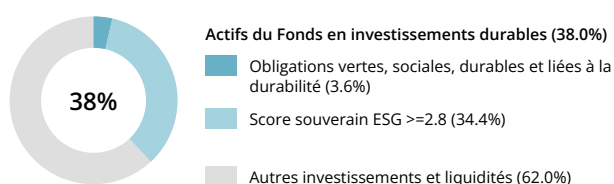
- Un minimum de 10% des actifs nets du Compartiment sont investis dans 1) des émetteurs de dette souveraine ou quasi souveraine des marchés émergents classés dans le quartile supérieur des scores de durabilité ($\geq 2.8/5$) ; OU 2) des obligations d'entreprises ou souveraines vertes, sociales, durables et liées à la durabilité;
- L'univers d'investissement composé de dette d'entreprise est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 1%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- Le Compartiment exclura la dette souveraine ayant une note de 2,5/5 ou moins dans le modèle ESG souverain propriétaire.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	58
Nombre d'émetteurs notés	55
Taux de couverture	94.8%

Source: Carmignac

INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)



Le système de notation **propriétaire ESG** sur la dette gouvernementale émergente identifie les risques et opportunités liées à l'ESG et les intègre dans les décisions d'investissement. L'approche utilise des données venant de sources publiques et des ajustements qualitatifs peuvent être effectués afin de refléter des événements récents non encore pris en compte dans les indicateurs. Le système de notation numérique va de 1 (mauvais) à 5 (bon).

Pour l'évaluation des **obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité**, les indicateurs de dette durable de Bloomberg sont utilisés pour filtrer les titres de créance d'entreprises qui présentent des caractéristiques de durabilité autodéclarées. Des considérations telles que la classification de l'instrument selon les normes de marché reconnues (International Capital Markets Association ou Climate Bond Initiative) ou l'assurance d'un tiers sont importantes pour notre évaluation.

ANALYSE SOUVERAINE

ESG SCORE (KUZNETS)

Carmignac Portfolio EM Debt F EUR Acc	Indicateur de référence*
2.9	2.9

RÉPARTITION DE NOTES PAR COMPOSANTS

	Fonds	Indicateur de référence*
Environnement	3.1	2.9
Contribution au changement climatique et à la dégradation de l'environnement	3.2	2.9
Préparation et contribution à la transition climatique	3.1	3.0
Vulnérabilité aux risques physiques liés au climat	2.8	3.0
Social	2.8	2.9
Développement social	2.9	3.0
Performance du capital humain	2.6	2.9
Gouvernance	2.8	2.8
Cadre institutionnel	2.5	2.7
Force économique	3.0	2.8
Stabilité politique	2.4	2.5
Général	2.9	2.9
Score d'allocation dans les pays ≥ 2.8	44.1%	45.9%

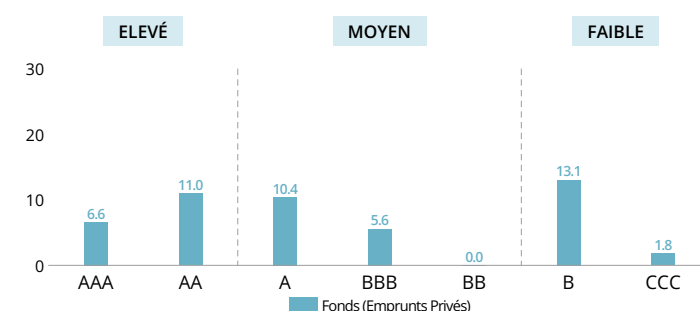
*Indicateur de référence : 50 JPM GBIEM Global Diversified Composite index 50 JPM EMBI Global Diversified Hedged index

ANALYSE DES OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Carmignac Portfolio EM Debt F EUR Acc
BBB

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
ING GROEP NV	0.9%	AAA
BANCO MERCANTIL DEL NORTE SA GRAND CAYMAN BRANCH	0.5%	AA
BBVA MÉXICO SA INSTITUCIÓN DE BANCA MÚLTIPLE GRUPO FINANCIERO	0.4%	AA
MEDCO MAPLE TREE PTE LTD.	0.3%	AA
BANCO MERCANTIL DEL NORTE SA DE CV	0.3%	AA

Source: MSCI ESG

Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Catégorie de notation de crédit attribuée aux obligations ou emprunteurs jugés de bonne qualité par les agences de notation. Cela signifie que le risque de défaut de paiement est relativement faible. Les notations investment grade vont généralement de AAA à BBB- chez Standard & Poor's (ou l'équivalent chez Moody's et Fitch).

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	31/07/2017	CAUEMAE LX	LU1623763221	Max. 1.2%	Max. 2%	—	1.4%	0.38%	20%	—
F EUR Acc	31/12/2020	CAUEMFE LX	LU2277146382	Max. 0.65%	—	—	0.85%	0.38%	20%	—
I EUR Acc	24/04/2024	CAREMIE LX	LU2638444914	Max. 0.65%	—	—	0.77%	0.38%	20%	EUR 10000000

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

PAYS ÉMERGENTS : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/11/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.